

Stage d'un mois

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Stage d'apprentissage
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L7CH08P

Présentation

Il s'agit d'un stage effectué idéalement dans une entreprise (ex: maison de production, association, une institution ou un organisme (ex : le CNC, l'INA) du secteur cinématographique et audiovisuel. La durée de ce stage est variable, d'une semaine minimum à 6 mois maximum. Le stage, pour être réglementaire, donne lieu à l'établissement d'une convention éditée par le bureau des stages (via le site : <https://stages.parisnanterre.fr>), signée par l'entreprise ou l'organisme employeur, le stagiaire, l'enseignant référent et l'université. Il est important de noter que le stage ne donne pas lieu des dispenses de cours, et doit donc être compatible avec le déroulement du travail universitaire.

Objectifs

Le stage vise à découvrir un ou plusieurs aspects du secteur du cinéma et de l'audiovisuel, à se familiariser avec un métier et/ou à exercer des tâches et des fonctions fixées par l'entreprise ou l'organisme employeur. Il permet d'acquérir des compétences professionnelles, plus ou moins étendues selon la durée du stage.

Évaluation

M3C en 2 sessions

- * Régime standard session 1: rapport de stage
- * Pas de dérogatoire
- * Session 2 dite de rattrapage (1 seule note 100%) : rapport de stage

Pré-requis nécessaires

Ces pré-requis sont fixées par les entreprises ou des organismes dans le cadre de leurs offres de stages.

Compétences visées

Variables en fonction de la nature de chaque stage.

Contact(s)

> Fabien Bouilly

Responsable pédagogique
fbouilly@parisnanterre.fr